

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2020.00209**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/09/2020

|                     |   |            |           |
|---------------------|---|------------|-----------|
| Politique           | -   | Dossier n° | CM-000220 |
| Commission          | <b>Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur</b>   |            |           |
| Direction en charge | Événementiel  |            |           |
| Objet               | Attribution de subventions à diverses structures associatives organisant, sur leur secteur d'intervention, des Fêtes de quartier en 2020- Approbation.. |            |           |

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

**Secrétaire de séance**

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

La Municipalité favorise les initiatives de proximité valorisant les dynamiques citoyennes dont l'objectif est de créer des interactions et du lien social entre les stéphanois. La tenue de Fêtes de quartiers s'intègre dans cette démarche aussi, la Ville apporte un soutien financier et technique à l'organisation de 6 temps forts sur l'ensemble du territoire communal en 2020.

■ **Motivation et opportunité**

La Municipalité, en soutenant l'organisation de Fêtes de quartiers, a pour objectif de développer des temps festifs et originaux rassemblant les habitants et les divers acteurs d'un même quartier : Amicale Laïque, Maison de Quartier, Centre Social, Association commerçante, Ecole...

Pour prétendre obtenir un subventionnement de la part de la Ville, les structures porteuses de projets sont invitées à répondre aux trois principaux critères suivants :

- Intégrer les acteurs associatifs, éducatifs et autres représentants institutionnels et commerçants souhaitant s'investir dans l'organisation du temps fort,
- Favoriser la solidarité et les liens de proximité en proposant un événement ouvert à tous et notamment aux personnes isolées : personne âgée, jeune, personne en situation de handicap...,
- Concevoir une Fête de quartier faisant appel aux potentiels et talents locaux en évitant une addition de prestations artistiques consuméristes sans véritable ancrage sur le territoire animé.

## ■ Contenu

Sur les bases de ce cahier des charges, les projets imaginés par les structures ont fait l'objet d'un examen circonstancié notamment lors d'une commission spécifique. Les subventions suivantes sont proposées pour soutenir l'organisation générale des Fêtes de quartier 2020 :

### Subventions Aide aux Projets

| Nom                                       | Objet de la demande                       | Subvention 2020 proposée |
|---|---|--------------------------|
| Maison de quartier du Soleil              | Fête de quartier - Le Soleil              | 2 500 €                  |
| Centre social Rivière-Valbenoîte-Centre 2 | Fête de quartier - La Rivière             | 2 000 €                  |
|   | Fête de quartier - Centre 2 Valbenoîte    | 2 000 €                  |
| Centre Social Le Colibri                  | Fête de quartier - La Cotonne / Montferré | 2 000 €                  |
| Espace Sisley                             | Fête de quartier - La Métare / Montchovet | 3 000 €                  |
| Village St Roch                           | Fête de quartier - Saint-Roch             | 1 500 €                  |
| <b>TOTAL</b>                              |   | <b>13 000,00 €</b>       |

## ■ Maîtrise d'ouvrage

La Ville de Saint-Etienne

## ■ Point financier

### TABLEAU DE FINANCEMENT

| Origine des fonds<br>TTC (1)                           | Investissement |  | Fonctionnement     |   |
|--|----------------|--|--------------------|---|
|  | Coût           | Subventions ou autres recettes à percevoir | Coût               | Participations ou Dotations à percevoir |
| Ville (dont recettes de fonctionnement)                |                |  | 13 000,00 €        |   |
| Département  |                |  |                    |   |
| Région   |                |  |                    |   |
| État   |                |  |                    |   |
| Europe   |                |  |                    |   |
| SEM  |                |  |                    |   |
| Autre  |                |  |                    |   |
| <b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b> | <b>0,00 €</b>  | <b>0,00 €</b>                              | <b>13 000,00 €</b> | <b>0,00 €</b>                           |
| <b>Charge nette Ville</b>                              |                | <b>0,00 €</b>                              |                    | <b>13 000,00 €</b>                      |

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées, intervenant dans les domaines sociaux et éducatifs, pour un montant total de 13 000 € ;
- approuver les avenants suivants :

- . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 9 décembre 2019 avec la Maison de Quartier du Soleil,
  - . avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 9 décembre 2019 avec le Centre social Rivière-Valbenoîte Centre 2,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 9 décembre 2019 avec le Centre Social Le Colibri,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 9 décembre 2019 avec l'Espace Alfred Sisley.
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants ainsi que les actes de gestion s'y rapportant dont un exemplaire restera joint au présent dossier.
- imputer la dépense et/ou la Recette :

| Imputation budgétaire | Investissement |             |            |              | Fonctionnement |             |            |
|-----------------------|----------------|-------------|------------|--------------|----------------|-------------|------------|
|                       | Exercice(s)    | Chapitre(s) | Article(s) | N° Opération | Exercice(s)    | Chapitre(s) | Article(s) |
| Dépenses              |                |             |            |              | 2020           | 65          | 6574       |
| Recettes              |                |             |            |              |                |             |            |

## ■ Décision

### Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

### Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU